

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MONTCALM  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-SALOMÉ**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Sainte- Marie- Salomé tenue le 11 janvier 2021, à 20 h, par voie électronique Zoom, et y sont présents, formant un quorum sous la présidence de la mairesse **Madame Véronique Venne** .

<b>Sont présents :</b>	M <sup>me</sup> Diane Trépanier	Siège # 1
	M <sup>me</sup> Josianne Lépine Perreault	Siège # 2
	M <sup>me</sup> Cindy Morin	Siège # 3
	M <sup>me</sup> Véronique St-Pierre	Siège # 4
	M. Benoit Tousignant	Siège # 5
<b>Est absent :</b>	M. Mathieu Massé	Siège # 6

Assiste également à la séance, par voie électronique Zoom, M. Pierre Mercier, directeur général et secrétaire-trésorier.

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Séance à huis clos ;
3. Adoption de l'ordre du jour ;
4. Adoption des procès-verbaux des séances du 7 et du 14 décembre 2020 ;
5. Période de questions ;
6. Registre : Éthique et déontologie en matière municipale 2020 ;
7. Contrats municipaux 2020 ;
8. État des taxes dues au 31 décembre 2020 ;
9. COMBEQ : Adhésion 2021 ;
10. ADMQ : Adhésion 2021 ;
11. Programme d'emploi Desjardins Jeunes au travail ;
12. Programme d'emploi d'été Canada (EEC) 2021 ;
13. Réseau Les Arts et la ville : Adhésion 2021 ;
14. Tourisme Lanaudière : Adhésion 2021 ;
15. Sinfonia Lanaudière : Subvention 2021 ;
16. Centre de prévention du suicide Lanaudière ;
17. Les Journées de la persévérance scolaire 2021 ;
18. Assurances bibliothèque ;
19. Demande de soumissions générales 2021 ;
20. Remboursement matricule 0587-99-8221 ;
21. Remboursement dépenses ;
22. Second projet de règlement 297: Amendement Règlement 92;

- 23. Index du courrier ;
- 24. Comptes à payer ;
- 25. Activités de fonctionnement au 31 décembre 2020;
- 26. Varia ;
  - 26.1 Attestation déplacement couvre-feu
- 27. Levée de la séance

## **1. Ouverture de la séance**

La mairesse déclare ouverte la séance du conseil.

## **2. Séance à huis clos**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 15 janvier 2021 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par zoom ;

CONSIDÉRANT que l'enregistrement de la séance sera diffusé et publicisé dès que possible permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres en vertu de l'arrêté 2020-029 ;

**R 001-2021**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Véronique St-Pierre, secondé par Mme Josianne Lépine-Perreault et résolu unanimement:

« Que la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par Zoom »

### 3. Adoption de l'ordre du jour

**R 002-2021**

IL EST PROPOSÉ par Mme Cindy Morin, secondé par Mme Diane Trépanier et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

### 4. Adoption des procès-verbaux des séances du 7 et du 14 décembre 2020

**R 003-2021**

IL EST PROPOSÉ par M. Benoit Tousignant, secondé par Mme Diane Trépanier et résolu unanimement d'accepter tel que rédigé les procès-verbaux de la séance régulière du 7 décembre 2020 et celui de la séance spéciale du 14 décembre 2020 concernant les prévisions budgétaires 2021 et la réglementation établissant la tarification pour financer différents services.

### 5. Période de questions

*Aucune question*

### 6. Registre : Éthique et déontologie en matière municipale 2020

Le directeur général dépose à la table du conseil municipal le registre vierge attestant qu'aucune déclaration écrite des membres du conseil à l'effet d'avoir reçu un don, une marque d'hospitalité ou autres avantages pour l'année 2020.

### 7. Contrats municipaux 2020

En conformité avec le code municipal Art. 961.4 (2) le directeur général secrétaire-trésorier dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même contractant, passé au cours du dernier exercice financier précédent. Cette liste sera publiée sur le site Internet de la municipalité pour une période de 3 ans et mise à jour au prochain exercice financier et suivant.

**R 004-2021**

IL EST PROPOSÉ par Mme Véronique St-Pierre, secondé par M. Benoit Tousignant et résolu unanimement d'accepter tel que présente le rapport des contrats municipaux :

#### Rapport des contrats municipaux 2020

<b>Bouchard Manuel</b> (Déneigement trottoir-patinoire)	<b>10 908,32 \$</b>
<b>CN Canadien National</b>	<b>3 256,00 \$</b>
<b>Coderre et Fils LTEE</b> (Quincaillerie)	<b>7 006,91 \$</b>
<b>Construction Dominic Alary</b> (Niveleuse)	<b>7 979,28 \$</b>
<b>Consultant JMJ</b> (Indicateur vitesse solaire)	<b>5 288,85 \$</b>
<b>Daniel Blouin</b> (Fauchage des fossés)	<b>2 160,00 \$</b>
<b>DCA</b> (Vérificateurs externes, support logistique, Audit PGMR et TECQ)	<b>25 765,91 \$</b>
<b>Diane Éthier</b> (Contrat bibliothèque)	<b>10 027,99 \$</b>
<b>EBI Environnement</b> (Matières résiduelles)	<b>102 112,94 \$</b>
<b>EBI Envirotech inc</b> (Nettoyage réseau d'égout, station de pompage)	<b>2 937,09 \$</b>

<b>Émulsion Bourget Inc</b> (Abat-poussière)	9 983,34 \$
<b>Entreprises Christian Bazinet Inc</b> (Déneigement circuit routier)	99 671,89 \$
<b>Excavation Normand Majeau Inc</b> (Retenue Ch. Évangeline)	5 287,11 \$
<b>Excavation R. Bouchard Enr.</b> (Fosses, ponceau)	9 859,69 \$
<b>Ferme Levasseur Desmarais</b> (Fleurs et jardinières)	2 035,06 \$
<b>Groupe Ultima</b> (Assurances générales)	15 245,00 \$
<b>Hamster</b> (Réaménagement bureaux)	2 299,43 \$
<b>Harnois Énergies Inc</b> (Huile à chauffage)	12 651,92 \$
<b>Héту-Bellehumeur, architectes inc</b> (Pavillon des Loisirs)	2 874,38 \$
<b>Hydro-Québec</b> (Électricité et lumières de rues)	23 828,51 \$
<b>Imprimerie Durand LTEE</b> (Cartons et autocollants collectes)	2 109,79 \$
<b>Infotech</b> (Informatique fournisseur)	11 002,20 \$
<b>Lepage Auto Enr</b> (Réparations camion)	5 135,35 \$
<b>Les Entreprises B. Champagne Inc</b> (Réparations station pompage)	8 772,59 \$
<b>Les Entreprises JGM inc</b> (Remorque radar pédagogique)	3 801,07 \$
<b>Les Excavations Michel Chartier Inc</b> (Glissement de terrain 2018)	607 653,89 \$
<b>Les Services Exp Inc</b> (TECQ, glissement de terrain :Ch. St-Jean)	65 553,00 \$
<b>LIGNCO</b> (Ligne de rue)	9 743,30 \$
<b>Marie-Josée Deschênes, Architecte Inc</b> (Étude caserne)	2 069,55 \$
<b>Michel Dufour</b> (Spectacle Fête au village 2020)	2 700,00\$
<b>Ministère des Finances</b> (Sûreté du Québec)	96 848,00 \$
<b>Ministère du Revenu</b> (Déductions salariales)	55 971,75 \$
<b>MRC Montcalm</b> (Services municipaux/ Quote-part)	97 287,14 \$
<b>Multi-Surface Giguère</b> (Terrain de baseball)	7 415,89 \$
<b>Municipalité Saint-Charles-Borromée</b> (Services Incendie)	78 193,00 \$
<b>Pierre Bertrand Traitement de l'eau Inc</b> (Opérations étangs aérés)	6 603,63 \$
<b>Receveur général du Canada</b> (Déductions)	22 246,19 \$
<b>Réseau Biblio CQLM</b> (Cotisations 2020)	9 082,44 \$
<b>STI Inc</b> (Contrat informatique et matériel)	8 602,76 \$
<b>Serge Daigle entr. Électricien Inc</b> (Réparation problèmes électriques)	4 516,30 \$
<b>Services YD</b> (Fauchage bords de chemin)	2 276,50\$
<b>Sintra Inc</b> (Pierre-chargement chemin)	2 664,27 \$
<b>Solmatech</b> (Évaluations environnementales)	7 864,30 \$
<b>SPCA</b>	2 682,00 \$

(Contrôle canin)	
<b>St-Jean Pierre</b> (Contrat gazon)	<b>8 790,00 \$</b>
<b>Toilettes Québec</b> (Location toilettes chimiques parc)	<b>2 004,03 \$</b>
<b>Tomahawk Communication</b> (Masques)	<b>2 230,52 \$</b>
<b>Visa-Vie</b> (Produits sanitaires)	<b>4 282,08\$</b>
<b>Vox Sun Télécom Inc</b> (Services téléphoniques)	<b>3 513,74 \$</b>
<b>Wex Canada LTD</b> (Essence)	<b>2 336,04 \$</b>
<b>Xerox Canada LTEE</b> (Photocopieuse)	<b>6 376,80 \$</b>

## 8. État des taxes dues au 31 décembre 2020

Le directeur général secrétaire trésorier dépose à la table du conseil le rapport dressant l'état des taxes dues pour les années antérieures à l'année 2021 ;

**R 005-2021**

IL EST PROPOSÉ par Mme Diane Trépanier, secondé par Mme Cindy Morin et résolu unanimement d'accepter tel que présenté, le rapport et instructions est donné au directeur secrétaire-trésorier de poursuivre les procédures internes de perception et ainsi protéger la municipalité contre la prescription de temps.

## 9. COMBEQ : Adhésion 2021

**R 006-2021**

IL EST PROPOSÉ par M. Benoit Tousignant, secondé par Mme Cindy Morin et résolu unanimement de renouveler l'adhésion de la municipalité à la COMBEQ pour l'année 2021 pour un montant de 380,00\$ plus taxes applicables.  
*GL 02-130-00-494*

## 10. ADMQ : Adhésion 2021

**R 007-2021**

IL EST PROPOSÉ par Mme Véronique St-Pierre, secondé par Mme Josianne Lépine-Perreault et résolu unanimement de défrayer l'adhésion du directeur général à l'Association directeur municipaux du Québec pour l'année 2021 au coût de 495,00 \$ plus taxes applicables, ainsi que l'assurance cautionnement et l'assurance professionnelle pour un montant de 390,00\$ taxes incluses.  
*GL 02-130-00-494*

## 11. Programme d'emploi Desjardins Jeunes au travail

**R 008-2021**

IL EST PROPOSÉ par Mme Josianne Lépine-Perreault, secondé par Mme Diane Trépanier et résolu unanimement d'autoriser le directeur général de procéder à l'inscription de la municipalité de Sainte-Marie-Salomé au programme Desjardins Jeunes au travail pour un ou une employé(e) à être affecté(e) au service des travaux publics.  
*GL 02-320-00-141*

## 12. Programme d'emploi d'été Canada (EEC) 2021

**R 009-2021**

IL EST PROPOSÉ par M. Benoit Tousignant, secondé par Mme Cindy Morin et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à procéder à l'inscription de la municipalité de Sainte-

Marie-Salomé au programme Emploi d'Été Canada pour un ou une employé(e) étudiant(e) comme commis de bureau\*.  
*GL 02-130-00-141*

### **13. Réseau les Arts et la ville : Adhésion 2021**

**R 010-2021**

IL EST PROPOSÉ par Mme Josianne Lépine-Perreault, secondé par Mme Cindy Morin et résolu unanimement de reconduire l'adhésion municipale à cet organisme pour l'année 2021 et d'autoriser le paiement de 170\$.  
*GL 02-414-00-494*

### **14. Tourisme Lanaudière : Adhésion 2021**

**R 011-2021**

IL EST PROPOSÉ par Mme Diane Trépanier, secondé par Mme Véronique St-Pierre et résolu unanimement de renouveler notre adhésion pour l'année 2021 à l'association touristique régionale Tourisme Lanaudière au montant de 200\$ plus taxes applicables.  
*GL 02-130-00-494*

### **15. Sinfonia de Lanaudière**

**R 012-2021**

IL EST PROPOSÉ par Mme Diane Trépanier, secondé par M. Benoit Tousignant et résolu unanimement de donner une contribution financière d'un montant de 100\$ à l'organisme Sinfonia de Lanaudière.  
*GL 02-701-00-959*

### **16. Centre de prévention du suicide Lanaudière**

CONSIDÉRANT QUE :

- Dans Lanaudière, annuellement, quelque 80 personnes décèdent par suicide ;
- Chaque année, plus de 130 Lanaudoises et Lanaudois sont hospitalisés à la suite d'une tentative de suicide, et ce, sans compter ceux et celles qui sont hospitalisés sous un autre prétexte ou qui ne consultent pas de médecin ;
- Le Centre de prévention du suicide de Lanaudière (CPSL) est le seul organisme reconnu et soutenu par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière pour intervenir spécifiquement sur la problématique du suicide. Dans la dernière année, il a répondu à près de 3 200 appels de personnes en détresse, endeuillées par suicide ou inquiètes pour un proche suicidaire ;
- Orchestrée chaque année dans Lanaudière par le CPSL, la Semaine nationale de la prévention du suicide (SPS) a pour but de sensibiliser la population à la cause, de vaincre les tabous et de soutenir les milieux touchés par la problématique ;

**R 013-2021**

IL EST PROPOSÉ par Mme Véronique St-Pierre, secondé par Mme Josianne Lépine-Perreault et résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé reconnaisse la problématique du suicide et son ampleur et contribue à l'effort collectif en prévention du suicide en réalisant les activités suivantes dans le cadre de la Semaine de Prévention du Suicide qui aura lieu du 31 janvier au 6 février 2021 :

- Installation d'affiches promotionnelles du CPSL ;
- Participation au *Selfie pour la vie* ;

*Séance régulière du 11 janvier 2021*

- Diffusion des visuels de la campagne sur les réseaux sociaux
- Lumières de Noël allumées dans la municipalité ;
- Etc.

## **17. Les Journées de la persévérance scolaire 2021**

Depuis plus de 15 ans, le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) a réussi à mobiliser les Lanaudois à l'égard de la persévérance scolaire grâce à ses actions, à l'engagement de ses partenaires et à la multiplication des initiatives des membres de la communauté. Depuis, il est aisé d'affirmer que la situation s'est modifiée dans Lanaudière. En effet, le taux de diplomation et de qualification au secondaire des élèves après sept ans a augmenté de façon marquée en 10 ans, passant de 68 % en juin 2007 à 78,7 % en juin 2018.

Bien que ces résultats soient réjouissants, il est toutefois important de demeurer vigilants et de poursuivre nos actions concertées, car les enjeux semblent se complexifier.

Considérant que :

- Le contexte pandémique et la rareté de la main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité exercent une pression sur les jeunes en cheminement scolaire ;
- Le nombre d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), de ceux présentant un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) ainsi que de ceux entrant au secondaire avec un retard augmente année après année ;
- Environ 63 100 adultes de 16 à 65 ans auraient de sérieuses difficultés à lire et à comprendre un texte écrit, ce qui représente 19 % de cette tranche de population ;
- Près de 41 % des étudiants du réseau collégial public québécois échoueraient à au moins un cours à la première session. Or, cet échec serait en lien direct avec des difficultés de lecture ;
- Un jeune qui possède un diplôme d'études secondaires gagne annuellement 15 000 dollars de plus qu'un décrocheur. Sa contribution à l'économie de son milieu est donc plus grande, il coûte moins cher en sécurité civile et en soins de santé, et il participe davantage à la vie citoyenne (il vote, donne du sang, fait du bénévolat, etc.);
- La persévérance scolaire est l'affaire de tous. L'école a besoin de notre appui, et notre municipalité a aussi un rôle à jouer pour favoriser la persévérance scolaire de ses jeunes citoyens ;
- Les Journées de la persévérance scolaire (JPS) sont un temps fort de l'année pour unir nos forces, encourager les jeunes et rappeler, par le biais de diverses activités, que l'éducation doit demeurer une priorité dans Lanaudière.

### **R 014-2021**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Véronique St-Pierre, secondé par Mme Diane Trépanier et résolu unanimement de reconnaître la réussite éducative comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre municipalité et de participer aux #JPS2021 du 15 au 19 février 2021.

## **18. Assurances Bibliothèque**

**R 015-2021**

IL EST PROPOSÉ par M. Benoit Tousignant, secondé par Mme Josianne Lépine-Perreault et résolu unanimement d'augmenter la couverture d'assurance de la bibliothèque d'un montant de 50 000\$. La prime annuelle sera ajuster d'un montant de 80/100\$.

## **19. Demande de soumissions générales 2021**

ATTENDU QUE les balises sont établies aux fins d'octroi de contrats municipaux autant par le code municipal que par notre règlement municipal n° 207;

ATTENDU QUE ces mesures obligent le respect des règles établies;

ATTENDU QUE ces contrats nécessitent d'être sanctionnés par résolution du conseil municipal;

ATTENDU QUE c'est dans l'intérêt d'accélérer le processus d'appel d'offre;

**R 016-2021**

IL EST PROPOSÉ par Mme Véronique St-Pierre, secondé par Mme Cindy Morin et résolu unanimement de mandater le directeur général pour procéder aux appels d'offres pour les fournitures de biens et services à l'intérieur des dispositions budgétaires et légales. La sanction du conseil municipal est obligatoire.

## **20. Remboursement mutation 0587-99-8221**

**R 017-2021**

IL EST PROPOSÉ par Mme Diane Trépanier, secondé par M. Benoit Tousignant et résolu unanimement d'autoriser le remboursement de taxes payées en trop pour le matricule 0587-99-8221 pour un montant de 6 595,77\$.

## **21. Remboursement dépenses**

**R 018-2021**

IL EST PROPOSÉ par Mme Cindy Morin, secondé par M. Benoit Tousignant et résolu unanimement d'autoriser le paiement des comptes de dépenses pour :

- M. Pierre Mercier : achats et kilométrage pour un montant de 235,54 \$.

## **22. Second projet de règlement 297: Amendement Règlement 92**

**Second projet de règlement numéro 297 modifiant l'article 49 du règlement no 92 afin d'interdire les immeubles de 3 étages dans la zone PA-1 et les usages autorisés**

---

ATTENDU QUE la construction d'unité de multi logements est autorisée pour une dimension de 3 étages de hauteur dans la zone PA-1 ;

ATTENDU QUE cette situation aurait pour effet de dénaturer le noyau urbain ;

ATTENDU QUE la capacité de traitement des eaux usés du noyau urbain a atteint son plein potentiel ;



ATTENDU QU'une grande partie de la zone est située en zone à risque de glissement de terrain ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance du 2 novembre 2020 ;

ATTENDU QUE la période de consultation prévue par l'arrêté 2020-074 est écoulée ;

ATTENDU QU'aucun commentaire écrit n'a été reçu lors de la période de consultation ;

**R 019-2021**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Benoit Tousignant, secondé par Mme Josianne Lépine-Perreault et résolu unanimement d'adopter le second projet de règlement :

#### **ARTICLE 1 : Préambule**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.

#### **ARTICLE 2 : Modification**

L'article 49 « Les zones PA-1 » du Règlement de zonage no 92 est modifié de la manière suivante :

Les constructions et usages permis sont les suivants:

- les usages des classes a, b et c du groupe résidentiel;
- les usages de la classe a du groupe commerce;
- les usages de la classe b du groupe public;
- type de structure permise: isolée et jumelée;
- nombre d'étage permis: 1 étage avec sous-sol ou 2 étages sans sous-sol (maximum 2 étages habitables);
- les bâtiments accessoires et les usages complémentaires tels que définis au présent règlement.

#### **ARTICLE 3: Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

<b>AVIS DE MOTION</b>	<b>2 NOVEMBRE 2020</b>
<b>1<sup>ER</sup> PROJET DE REGLEMENT</b>	<b>2 NOVEMBRE 2020</b>
<b>AVIS PUBLIC</b>	<b>5 NOVEMBRE 2020</b>
<b>CONSULTATION</b>	<b>20 NOVEMBRE 2020</b>
<b>2<sup>E</sup> PROJET DE RÈGLEMENT</b>	<b>11 JANVIER 2021</b>
<b>AVIS PUBLIC</b>	<b>12 JANVIER 2021</b>
<b>CONSULTATION</b>	<b>27 JANVIER 2021</b>
<b>ADOPTION</b>	<b>1 FÉVRIER 2021</b>
<b>PUBLICATION</b>	<b>2 FÉVRIER 2021</b>
<b>CERTIFICAT CONFORMITÉ</b>	

#### **23. Index du courrier**

L'index du courrier no 2225 au no 2238 est déposé à la table du conseil

#### **24. Comptes à payer**

**R 020-2021**

IL EST PROPOSÉ par Mme Diane Trépanier, secondé par Mme Cindy Morin et résolu unanimement d'autoriser le paiement des comptes du mois, chèques n°6360 à n° 6398, totalisant un montant de 35 629,16 \$ et d'entériner le paiement des comptes

*Séance régulière du 11 janvier 2021*

via Accès D pour un montant de 13 565,27 \$. Le directeur général et secrétaire-trésorier certifie qu'il y a des crédits budgétaires et extra budgétaires disponibles.

## **25. Activités de fonctionnement au 31 décembre 2020**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport d'activité de fonctionnement pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

## **26. Varia**

### **26.1 Attestation déplacement couvre-feu**

**R 021-2021**

IL EST PROPOSÉ par Mme Cindy Morin, secondé par Mme Diane Trépanier et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à se déplacer entre son domicile et son lieu de travail, ou tout lieu où sa présence à titre professionnel est requise, durant la période de couvre-feu décrétée par le gouvernement du Québec.

## **27. Levée de la séance**

**R 022-2021**

IL EST PROPOSÉ par M. Benoit Tousignant, secondé par Mme Véronique St-Pierre et résolu unanimement de lever la séance à 20h35 en présence de 0 personne.

Le 11 janvier 2021.

---

**VÉRONIQUE VENNE**  
Mairesse

---

**PIERRE MERCIER**  
Directeur général/  
secrétaire-trésorier